

« Soutenir une gestion responsable
en accord avec nos convictions et nos valeurs »

COMPTES CONSOLIDÉS

31 décembre 2016



Fédération des APAJH
au service de la personne en situation de handicap





Sommaire

A. Comptes du siège Fédéral – Exercice clos au 31 décembre 2016	02
A.1. Introduction	02
A.2. Budgets	03
A.2.1. Budget Gestion Développement	03
A.2.2. Budget Vie Associative	04
A.2.3. Budget Prestations	05
A.2.4. Synthèse générale des budgets	06
A.2.5. Charges et produits exceptionnels	07
B. Comptes consolidés de la Fédération des APAJH – Exercice clos au 31 décembre 2016	08
B.1. Comptes annuels	10
B.1.1. Bilan actif	10
B.1.2. Bilan passif	11
B.1.3. Compte de résultat de l'exercice : charges	12
B.1.4. Compte de résultat de l'exercice : produits	13
B.2. Résultats des établissements et des autres structures	14
B.2.1. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement	14
B.2.2. Détail des résultats des autres structures	17
B.3. Annexes	18
B.3.1. Faits significatifs de l'exercice et autres informations	18
B.3.2. Principes, règles et méthodes comptables	20
B.3.3. Autres informations et commentaires	22
B.3.4. Notes sur le bilan	24
B.3.4.1. Mouvement de l'actif immobilisé	24
B.3.4.2. Mouvement des amortissements et dépréciation des actifs	25
B.3.4.3. États des créances et des dettes	26
B.3.4.4. État des subventions d'investissements et des dons et legs	27
B.3.4.5. Mouvements des provisions et des fonds dédiés	27
B.3.4.6. Tableau de variation des fonds associatifs	28
B.3.4.7. État des réserves	28
B.3.5. Notes sur le compte de résultat	29
B.3.5.1. Tableau explicatif du résultat de l'exercice	29
B.3.6. Tableau de répartition de l'effectif moyen	30
B.3.7. Autres informations	31
B.3.7.1. Engagements financiers	31
B.3.7.2. Dettes garanties par les collectivités territoriales	31
B.3.7.3. Engagements pris en matière de crédit-bail	31
B.4. Tableau de financement	32
B.5. Rapport du commissaire aux comptes	33

A. Comptes du Siège Fédéral

Exercice clos au 31 décembre 2016



A.1. Introduction

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'Associations,
- de l'avis 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux établissements et associations du secteur médico-social privé,
- des règlements 2002-10 du CRC relatifs aux amortissements et dépréciations et 2004-16 du CRC relatifs à leur évaluation et comptabilisation.

Présentation par budget

Les comptes du Siège sont présentés en 3 budgets, ceci afin de distinguer ce qui relève de la gestion des établissements, de ce qui relève des autres prestations et de la Vie Associative.



A.2. Budgets (en €)

A.2.1. Budget Gestion Développement

BUDGET GESTION DÉVELOPPEMENT	Réalisé 2015	Budget 2016	Réalisé 2016	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	364 678	238 128	326 865	88 737
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	2 786 792	2 941 614	3 061 962	120 348
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	826 914	896 843	706 766	- 190 077
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	3 978 384	4 076 585	4 095 593	19 008

	Réalisé 2015	Budget 206	Réalisé 2016	Écart
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	3 385 002	3 544 301	3 695 123	150 822
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	593 382	532 284	400 470	- 131 814
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II + GROUPE III)	3 978 384	4 076 585	4 095 593	19 008
RESULTAT BUDGET GESTION DÉVELOPPEMENT	0	0	0	0

A.2.2. Budget Vie Associative

BUDGET VIE ASSOCIATIVE	Réalisé 2015	Budget 2016	Réalisé 2016	Écart
DÉPENSES				
GROUPES I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	633 979	586 856	645 961	59 105
GROUPES II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	1 192 212	1 066 866	1 100 371	33 505
GROUPES III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	1 453 392	1 522 891	1 380 151	- 142 740
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	3 279 583	3 176 613	3 126 483	- 50 130
RECETTES				
GROUPES II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	2 803 473	2 998 556	2 944 601	- 53 955
GROUPES III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	145 716	83 957	139 751	55 794
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II + GROUPE III)	2 949 189	3 082 513	3 084 352	1 839
RESULTAT BUDGET VIE ASSOCIATIVE	- 330 394	- 94 100	- 42 131	51 969

A.2.3. Budget Prestations

BUDGET PRESTATIONS	Réalisé 2015	Budget 2016	Réalisé 2016	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	238 914	219 676	182 511	- 37 165
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	586 386	586 556	704 439	117 883
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	2 921 815	2 925 503	2 732 968	- 192 535
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	3 747 115	3 731 735	3 619 918	- 111 817
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	3 627 551	3 799 411	3 700 716	- 98 695
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	22 901		156 958	156 958
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II + GROUPE III)	3 650 452	3 799 411	3 857 674	58 263
RESULTAT BUDGET PRESTATIONS	- 96 663	67 676	237 756	170 080

A.2.4. Synthèse générale des budgets

TOTAL GÉNÉRAL BUDGET SIÈGE FÉDÉRAL	Réalisé 2015	Budget 2016	Réalisé 2016	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	1 237 571	1 044 660	1 155 337	110 677
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	4 565 390	4 595 036	4 866 772	271 736
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	5 202 121	5 345 237	4 819 885	- 525 352
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	11 005 082	10 984 933	10 841 994	- 142 939

	Réalisé 2015	Budget 2016	Réalisé 2016	Écart
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	9 816 026	10 342 268	10 340 440	- 1 828
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	761 999	616 241	697 179	80 938
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II + GROUPE III)	10 578 025	10 958 509	11 037 619	79 110
RESULTAT BUDGETAIRE 2016	- 427 057	- 26 424	195 625	222 049

A.2.5. Charges et produits exceptionnels

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	Réalisé 2015	Réalisé 2016
Produits financiers		229 451
Autres produits exceptionnels	11 779	12 469
Autres charges exceptionnelles		- 29 634
Charges de personnel		- 66 420
Honoraires optimisation des coûts	- 151 788	
Recettes liées à l'optimisation des coûts	110 568	
Provision pour litiges		
Reprise provision pour litiges	33 000	79 000
Provision pour dépréciation	- 5 181	
Pertes sur créances contribution établissements	- 43 953	- 59 705
Reprise provision contribution établissements	40 545	50 936
Charges fiscales		- 7 312
Reprise provision charges fiscales		6 906
Dotation aux provisions pour charges fiscales	- 98 146	- 105 532
TOTAL GÉNÉRAL CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	- 103 176	110 159
RESULTAT COMPTABLE 2016	- 530 233	305 784

B. Comptes consolidés de la Fédération des APAJH

Exercice clos au 31 décembre 2016

Les comptes qui vous sont présentés pour l'exercice 2016 intègrent les bilans et comptes de résultats du siège administratif de la Fédération des APAJH – Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 PARIS, des établissements en gestion nationale et des autres biens immobiliers appartenant à la Fédération Nationale.

La liste des établissements en gestion nationale se décline comme suit :

- ESAT : 524 rue des Artisans – Z.A. La Bassette – 01800 Meximieux
- Equipe Mobile : 16 avenue Pablo Picasso – 01000 Bourg en Bresse
- SESSAD Jeunes Autistes : 31 allée du Luxembourg – 01000 Bourg en Bresse
- SAVS : 5 bis rue de Pivarel – 01800 Meximieux
- SAJ : Place du Lieutenant Giraud – 01800 Meximieux
- IME Henri Lafay : 1 place Georges Loiseau – 01000 Bourg en Bresse
- SESSAD de Bourg en Bresse : 31 allée du Luxembourg – 01000 Bourg en Bresse
- SAFEP/SSEFS/SAAAS/SESSAD : 59 rue Voltaire – 02100 Saint-Quentin
- IME « La Maison d'Eloïse » : Avenue Joussaume Latour – 02400 Château-Thierry
- IME « La Feuillaume » : 20 rue du Docteur Bourbier – 02100 Saint-Quentin
- ESAT « Saint-Quentin Services » : 10 Avenue Archimède ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- SAVS : 10 Avenue Archimède ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- MAS : 47 bis rue Charles Guérin – 02400 Château-Thierry
- EA « Saint-Quentin Services » : 10 Avenue Archimède ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- FAM/FO : 116 avenue Jean Jaurès – 10100 Romilly sur Seine
- Service Loisirs et Vacances Adaptés : 46 rue Sainte Victoire, 13006 Marseille
- ESAT/EA : « Atelier du Puy du Grand et de la Vézère » – Le Bourg – 19450 Chamboulive Saint Viance
- ESAT/FH : « Stella Matutina » MORTA – 20243 Prunelli Di Fium'Orbu
- EA/SAVS : Véxin Services et Ateliers (V.S.A.) Z.I Route de Délincourt – 27140 Gisors
- FH/FO/CAJ : Véxin Services et Ateliers (V.S.A.) 39 rue du Faubourg Cappeville – 2740 Gisors
- EA/SAVS/CAJT : Ateliers et Services de Francheville (ASF) – 27160 Francheville
- FH : Ateliers et Services de Francheville (ASF) Le Joncheray – 27160 Francheville
- EA/FH/CAJT : « La Fosse au Buis » Zone Artisanale RD 830 – 27180 Saint Sébastien de Morsant
- ESAT de l'Eure : 3, Zone d'activités de l'Orme – 27160 Francheville
- ESAT/FH/FO : « Les Charmettes » – 32400 Saint Mont
- ESAT/FH/SAAJ/SAVS/Foyer de Vie : Rue des Buissons – 37600 Loches et Bridoré
- ESAT/FH/SAS : « James Marangé » Chemin de l'Erable – 52320 Froncles
- ESAT/FH/SAS : Route de Lévecourt – 52240 Breuvannes
- Foyer de Vie : Rue de la Gare – 52240 Breuvannes
- MECS : 56 rue de Lieutenant-Colonel Dubois – 52130 Wassy
- MECS : Faubourg du Moulin Rouge – 52200 Langres
- EA de Haute-Marne : 37, rue de la Scierie – 52310 Bologne
- ESAT/EA : Parc d'Activité Armor Océan – Z.A. de Kerhoas – 56200 Larmor Plage
- FAM de Bailleul : Rue Vivaldi – 60930 Bailleul sur Thérain
- CMPR « Maurice Gantchoula » – 63330 Pionsat
- FAM « Maurice Gantchoula » – 63330 Pionsat
- Maison de Retraite « Résidence le Bosquet » : Chemin du Bascale – 64160 Morlaas
- SAMSAH de Sorède : 11 rue Saint-Jacques – 66690 Sorède

- ESAT « Les Micocouliers » : 4 rue des Fabriques BP 4 – 66690 Sorède
- FH « Le Veinat » : 8 rue du Veinat BP 6 – 66690 Sorède
- SAS : 11 rue Saint Jacques – 66690 Sorède
- Service Vacances : 29 avenue Marcelin Albert – 66000 Perpignan
- CAMPS RAYMOND AGAR – 18 rue Ampère – 69270 Fontaines sur Saône
- CAMPS Décines – 16 rue de Sully – 69150 Décines-Charpieu
- CAMPS du Sud-Ouest Lyonnais – 2A route de Lyon – 69530 Brignais
- SESSAD les 3 Pages – 1254 route de Montmels – 69400 Gleize
- SESSAD S'CALADE – 370 rue Montplaisir – 69400 Villefranche sur Saône
- ESAT « Hors Murs » - 12 rue Louis Maynard – 69100 Villeurbanne
- Centre d'Accueil de Jour (Le Pré Vert) – 50 rue Georges Courteline – 69100 Villeurbanne
- Foyer d'Hébergement – Belleville – 2 rue du Presbytère – 69220 Belleville
- Centre d'Accueil de Jour (Belleville) - 2 rue du Presbytère – 69220 Belleville
- Foyer de Vie le Pré Vert - 50 rue Georges Courteline – 69100 Villeurbanne
- FAM le Pré Vert - 50 rue Georges Courteline – 69100 Villeurbanne
- Foyer de Vie – Belleville - 2 rue du Presbytère – 69220 Belleville
- ESAT : Rue Paul Sabatier – 71530 Crissey
- SAVS/SAJ : 22 bis Paul Eluard BP 236 – 71106 Chalon sur Saône
- Siège administratif de la Fédération des APAJH : Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine - 75015 PARIS
- FAM Batignolles : 48 rue Gilbert Cesbron – 75017 Paris
- IME/SESSAD : 25 avenue de Surville – 77130 Montereau
- IME/SESSAD « La tour » : Place de l'Hôtel de Ville – 77510 Rebaix
- CMPP/SESSAD « Henri Wallon » : 181 rue Jean Jaurès – 80000 Amiens
- CREDA / SESSAD TSL / SAPAD : 181 rue Jean Jaurès – 80000 Amiens
- ESAT/FOT/FH/SAVS/Atelier Braconnac et les Ormes : Jonquières – 81440 Lautrec
- FAM/FOT « Domaine de Constancie » : 81230 Lacaune
- IME/ITEP/SESSAD « La Tignarié » : 81292 Labruguière
- SAVS l'Echelle/SAMSAH l'Echelle : 9 rue Léonard de Vinci – 81000 Albi
- SAVS/SAIS « Résidence en roudil » : chemin des Silos, 81500 Lavar
- FAM/FV/MAS : Domaine en Dumes, 81500 Lavar
- FH « Jean Calastreng » : Chemin d'en Roudil, 81500 Lavar
- ESAT : 71 avenue Jacques Besse, 81500 Lavar
- FAM d'Aubignan : Lieu dit « les Barillons » - 84810 Aubignan
- ESAT/FH/SAS/SVA/SAMSAH : 67 rue Carnot – 89100 Sens
- EA : ZI les Manteaux – 89330 Saint Julien du Sault
- IME : 39 Boulevard du Mail – 89100 Sens
- IME : 5 rue Tallot – 89113 Guerchy
- SESSAD YONNE NORD : 39, Boulevard du Mail – 89100 Sens
- IME – ITEP de Theil Sur Vanne : 22, rue de la Grève – 89320 Theil Sur Vanne
- SAFEP/SAAAS « SIAM 92 » : 14 Avenue du Général de Gaulle – 92150 Suresnes
- ESAT : « Jacques Monod » : 113 rue Pascal – 92160 Antony
- FH et Foyer éclaté : 22, avenue de la Providence, 92160 Antony
- SAVS : 10, place des Provinces, 92170 Vanves
- SAVS : 38 bis, rue Paul Vaillant-Couturier, 92300 Levallois
- ESAT/EA : 51 rue Camille Pelletan – 92300 Levallois
- IME « Les 1000 Rosiers » : 100 rue de Lavoisier – 93110 Rosny-sous-Bois
- IME Centre pour Autistes « Le Soleil d'or » : 46 rue de Lavoisier – 93110 Rosny-sous-Bois
- SESSAD de Rosny : 67 Boulevard Alsace Lorraine – 93110 Rosny-sous-Bois
- SESSAD/IEM « LA PASSERELLE » : 4 allée des Coquelicots - 94470 Boissy-Saint-Léger
- ESAT « Georges Lapierre » : 31/33 Avenue des Châtaigniers ZA des Châtaigniers II – 95150 Taverny
- SAS/FH « Georges Lapierre » : 109 rue de Montmorency – 95150 Taverny
- SCI Saint-Leu-la-Forêt : Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 Paris
- SCI Menucourt : Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 Paris



B.1. Comptes annuels (en €)

B.1.1. Bilan actif

ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2016			Exercice N-1 clos le 31/12/2015
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	64 363	42 263	22 100	34 071
Autres	1 775 454	1 184 110	591 344	177 585
immobilisations incorporelles en cours	3 684		3 684	147 767
Immobilisations corporelles (1)				
Terrains	4 132 710	734 240	3 398 469	3 208 561
Constructions	162 837 469	70 411 484	92 425 985	80 703 224
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 966 063	18 325 904	3 640 160	3 589 564
Autres	36 098 110	27 059 542	9 038 569	10 046 083
Immobilisations corporelles en cours	15 934 853	1 093 645	14 841 208	5 969 663
Avances et acomptes	1 056 600		1 056 600	965 211
Immobilisations financières (2)	14 486 484	95 268	14 391 216	14 030 673
TOTAL I	258 355 790	118 946 456	139 409 334	118 872 401
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières, approvisionnements	176 613		176 613	137 678
Autres approvisionnements	199 076		199 076	195 601
En-cours de production (biens et services)	26 274		26 274	33 905
Produits intermédiaires et finis	134 390		134 390	155 801
Marchandises	76 306	536	75 770	73 597
Avances et acomptes versés sur commandes	339 039		339 039	319 040
Créances				
Redevables, usagers et comptes rattachés	22 125 548	1 834 479	20 291 069	20 023 907
Autres	6 157 727	909 678	5 248 049	4 334 736
Valeurs mobilières de placement	57 587		57 587	7 066 015
Disponibilités	41 440 455		41 440 455	29 551 716
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	589 467		589 467	606 467
TOTAL III	71 322 483	2 744 693	68 577 790	62 498 463
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)	358 852		358 852	136 148
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	330 037 125	121 691 149	208 345 977	181 507 012
(1) Dont immobilisations en jouissance	664 573	487 813	176 760	188 574
(2) Dont à moins d'un an				

B.1.2. Bilan passif

PASSIF	Exercice N clos le 31/12/2016	Exercice N-1 clos le 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont subventions d'investissements non renouvelables)	12 909 551	11 234 970
Autres Fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution de l'association	967 810	937 367
Réserves	58 362 706	48 409 363
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	- 15 279 855	- 13 052 053
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (1)	12 800 929	6 829 623
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 12 262 191	- 9 222 530
Résultat comptable de l'exercice	5 265 395	6 297 716
Subventions d'investissement (renouvelables)	6 835 525	6 876 052
Provisions réglementées	20 211 321	18 226 626
TOTAL I	89 811 191	76 537 135
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 686 806	10 441 580
FONDS DÉDIÉS	940 048	920 811
TOTAL III	12 626 854	11 362 391
DETTES (2)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	76 126 255	66 110 597
Emprunts et dettes financières divers	297 608	295 163
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	240 408	234 995
Redevables créditeurs	22 224	50 487
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 302 321	6 137 748
Dettes fiscales et sociales (4)	21 161 757	19 119 234
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	771 406	907 286
Autres dettes	837 239	666 219
TOTAL IV	105 759 219	93 521 729
COMPTES DE RÉGULARISATION (2)		
Produits constatés d'avance	148 712	85 757
TOTAL V	148 712	85 757
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	208 345 977	181 507 012
(1) Dont résultats des CPOM en cours	3 837 741	3 228 376
(2) Dont à plus d' un an	70 617 591	61 754 166
Dont à moins d'un an	35 290 340	31 853 320
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	109 846	109 816
(4) Dont provisions pour congés à payer chargées	10 514 207	9 355 218

B.1.3. Compte de résultat de l'exercice : charges

CHARGES	Exercice N clos le 31/12/2016	Exercice N-1 clos le 31/12/2015
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 258 134	3 379 484
Variation de stocks	- 15 738	57 565
Autres achats et charges externes	42 225 152	38 408 989
Impôts, taxes et versements assimilés	9 625 366	8 351 793
Salaires et traitements	95 983 144	86 783 370
Charges sociales	39 435 181	34 824 672
Dotations aux amortissements	10 025 238	8 808 773
Dotations aux provisions	1 503 577	1 671 784
Autres charges (dont cotisations)	725 575	452 068
TOTAL I	202 765 629	182 738 497
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun		
TOTAL II		
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	104 559	18 345
Intérêts et charges assimilées	2 421 303	2 083 282
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières	212	
TOTAL III	2 526 074	2 101 627
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	32 092	55 699
Sur opérations en capital	118 674	187 647
Dotations aux amortissements et aux provisions	939 839	835 864
TOTAL IV	1 090 605	1 079 210
Engagements à réaliser sur ressources affectées	100 000	
Impôts sur les sociétés	7 312	
TOTAL V	107 312	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	206 489 620	185 919 334
Solde créditeur - Excédent	5 265 395	6 297 716
TOTAL GÉNÉRAL	211 755 015	192 217 050

B.1.4. Compte de résultat de l'exercice : produits

PRODUITS	Exercice N clos le 31/12/2016	Exercice N-1 clos le 31/12/2015
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Chiffre d'affaires	35 450 225	35 022 876
Produits de tarification	141 655 697	122 838 735
SOUS TOTAL A	177 105 923	157 861 611
Production stockée	- 26 662	- 3 762
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 270 391	1 261 292
Reprises sur provisions (et amortissements)	1 747 132	1 328 358
Transferts de charges	1 854 099	1 690 028
Autres produits	26 595 937	26 033 766
SOUS TOTAL B	31 440 897	30 309 681
TOTAL I (A+B)	208 546 820	188 171 292
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II		
Produits financiers		
Intérêts et Produits assimilés	728 073	614 701
Produits nets sur valeurs mobilières de placement	15 244	22 001
Reprises sur amortissements et provisions		
Transferts de charges	382 613	40 188
Autres produits financiers		
TOTAL III	1 125 930	676 891
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	148 944	73 167
Sur opérations en capital	1 023 333	1 772 469
Reprises sur provisions et transferts de charges	829 226	1 087 441
TOTAL IV	2 001 503	2 933 078
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	80 763	435 789
TOTAL V	80 763	435 789
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV+V)	211 755 015	192 217 050
Solde débiteur - perte		
TOTAL GÉNÉRAL	211 755 015	192 217 050



B.2. Résultats des établissements et des autres structures (en €)

B.2.1. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2015	RÉSULTATS 2016
ENFANCE			
01	IME HENRY LAFAY BOURG EN BRESSE	183 768	- 5064
01	SESSAD BOURG EN BRESSE	27 300	- 6 343
01	SESSAD JEUNES AUTISTES	-23 401	-10 066
02	IME ELOISE CHÂTEAU-THIERRY	536 479	63 109
02	IME LA FEUILLAUME ST QUENTIN	219 937	54 277
02	SESSAD ST QUENTIN	40 856	27 310
02	SAAAS ST QUENTIN	120 912	132 677
02	SAFEP SSEFS ST QUENTIN	476 441	370 452
52	MECS LANGRES	193 854	- 49 013
52	MECS WASSY	522 692	- 271 950
69	CAMSP RAYMOND AGAR	33 666	4 684
69	CAMSP DÉCINES	20 374	6 767
69	CAMSP DU SUD-OUEST LYONNAIS	2 734	- 15 703
69	SESSAD LES 3 PAGES	32 921	52 965
69	SESSAD S'CALADE	11 154	137 102
77	SESSAD MONTEREAU	26 365	54 101
77	IME MONTEREAU	44 504	- 20 254
77	IME LA TOUR REBAIS	-182 658	-76 579
77	SESSAD LA TOUR REBAIS	-44 958	-14 496
80	CMPP AMIENS	345 590	- 46 696
80	CREDA AMIENS	223 224	33 979
80	SAPAD AMIENS	-4 120	2 266
80	SESSAD AMIENS	6 269	96 305
80	SESSAD TSL AMIENS	109 850	121 847
81	IMEPF LABRUGUIÈRE (IME+IMPRO)	22 748	103 202
81	ITEP LABRUGUIÈRE	-78 857	- 60 117
81	SESSAD LABRUGUIÈRE	-6 337	- 10 825
89	IME SENS	-85 272	-22 688
89	IME GUERCHY	-114 080	- 61 953
89	ITEP DE THEIL SUR VANNE	168 348	144 935
89	SESSAD YONNE NORD	-79 983	-22 336
92	SIAM 92	-60 523	-68 623
93	IME SIMPLE ROSNY	-87 511	-297 537
93	IME 24 TER ROSNY	57 710	96 483
93	IME SOLEIL D'OR ROSNY	52 339	- 205 283
93	SESSAD ROSNY	41 562	71 103
94	IEM LA PASSERELLE	219 650	- 112 777
94	SESSAD LA PASSERELLE	-94 779	54 422
S/Total Enfance		2 878 771	249 682

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2015	RÉSULTATS 2016
VIE PROFESSIONNELLE			
ESAT (structures commerciales)			
01	ESAT CHARNOZ	132 687	178 396
02	ESAT ST QUENTIN	237 346	235 007
19	ESAT CHAMBOULIVE ST-VIANCE	2 980	- 152 861
20	ESAT PRUNELLI	24 821	26 989
27	ESAT DE L'EURE	-22 744	-14 974
32	ESAT ST-MONT	65 018	56 500
37	ESAT BRIDORE	94 867	108 350
52	ESAT BREUVANNES	45 880	122 645
52	ESAT FRONCLES	28 368	83 272
56	ESAT LARMOR PLAGE	82 581	71 403
66	ESAT SOREDE	19 620	78 437
69	ESAT VILLEURBANNE	-8 255	- 167 865
71	ESAT CRISSEY	178 149	205 059
81	ESAT BRACONNAC	360 257	290 649
81	ESAT LAVAU		260 822
89	ESAT SENS	359 584	591 517
92	ESAT ANTONY	45 593	1 334
92	ESAT LEVALLOIS	63 248	60 430
95	ESAT TAVERNY	83 472	- 37 534
Entreprises Adaptées			
01	ENTREPRISE ADAPTEE FERNEY VOLTAIRE	-486	
02	ENTREPRISE ADAPTEE ST QUENTIN	18 418	102 757
19	ENTREPRISE ADAPTEE CHAMBOULIVE ST-VIANCE	-4 451	0
27	ENTREPRISE ADAPTEE DE L'EURE	-159 429	- 46 788
52	ENTREPRISE ADAPTEE HAUTE MARNE	-260 336	110 003
56	ENTREPRISE ADAPTEE LARMOR PLAGE	22 478	18 347
89	ENTREPRISE ADAPTEE SENS	225 455	274 301
92	ENTREPRISE ADAPTEE LEVALLOIS	888 607	613 654
S/Total ESAT commerciaux/EA		2 523 727	3 069 847
13	SERVICE VACANCES MARSEILLE		- 117 386
S/Total Vie Professionnelle		2 523 727	2 952 461

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2015	RÉSULTATS 2016
VIE SOCIALE			
01	EQUIPE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT (AUTISME)	153 159	176 693
01	ESAT SOCIAL CHARNOZ	35 707	120 814
01	SAVS MEXIMIEUX	120 961	87 389
01	SAJ MEXIMIEUX	35 226	19 300
02	SAVS ST QUENTIN	-8 888	-21 621
02	ESAT SOCIAL ST QUENTIN	125 137	-68 918
19	ESAT SOCIAL CHAMBOULIVE ST-VIANCE	-8 576	-167 222
20	FOYER PRUNELLI	81 057	8 142
20	ESAT SOCIAL PRUNELLI	61 561	35 979
27	CAJ GISORS	2 526	5 465
27	SAVS GISORS	175	-9 677
27	FOYER FRANCHEVILLE	-281 570	-158 674
27	SAVS FRANCHEVILLE	383	-6 399
27	FOYER ST SEBASTIEN	-48 676	-79 097
27	FOYER HEBERGEMENT GISORS	-9 532	-10 770
27	ESAT SOCIAL DE L'EURE	9 189	-19 138
27	CAJT FRANCHEVILLE	7 139	11 877
27	CAJT ST SEBASTIEN	17 146	11 921
32	FOYER HEBERGEMENT DE ST-MONT	-83 341	25 989
32	ESAT SOCIAL SAINT-MONT	-15 802	54 583
37	ESAT SOCIAL BRIDORE	-147 234	-79 389
37	FOYER HEBERGEMENT BRIDORE	-6 695	26 853
37	SAAJ BRIDORE	10 188	-19 125
37	SAVS BRIDORE	17 088	16 378
52	SAS BREUVANNES	20 573	21 836
52	SAS FRONCLES	70 739	50 926
52	FOYER HEBERGEMENT BREUVANNES	54 716	134 720
52	FOYER HEBERGEMENT FRONCLES	274 733	186 119
52	ESAT SOCIAL BREUVANNES	19 734	17 348
52	ESAT SOCIAL FRONCLES	58 750	41 289
56	ESAT SOCIAL LARMOR-PLAGE	22 331	-35 857
66	SAS SOREDE	14 805	15 067
66	FOYER SOREDE "LE VEYNAT"	51 175	26 917
66	ESAT SOCIAL SOREDE	25 630	20 024
66	SAMSAH HEBERGEMENT SOREDE	-5 830	1 832
66	SAMSAH SOINS SOREDE	23 090	30 695
69	ESAT SOCIAL VILLEURBANNE	-63 314	16 131
69	CAJ LE PRE VERT	-32 461	42 780
69	FOYER D'HEBERGEMENT - BELLEVILLE	8 851	-44 953
69	CAJ BELLEVILLE	-6 605	-2 320
71	SAJ CHALON SUR SAONE	167	10 737
71	SAVS CHALON SUR SAONE	-100 019	-39 020
71	ESAT SOCIAL CRISSEY	9 621	-18 272
81	SAVS BRACONNAC	-12 329	-23 041
81	FOYER HEBERGEMENT BRACONNAC	63 417	18 161
81	ESAT SOCIAL BRACONNAC	75 805	182 206
81	SAVS L'ECHELLE	3 646	-48 179
81	SAMSAH HEBERGEMENT L'ECHELLE	-16 652	-7 397
81	SAMSAH SOINS L'ECHELLE	20 302	-5 134
81	FOYER HEBERGEMENT LAFAUR		66 336
81	SAIS LAFAUR		-2 742
81	SAVS LAFAUR		16 791
81	ESAT SOCIAL LAFAUR		65 695
89	SAS SENS	36 752	2 526
89	FOYER HEBERGEMENT SENS	9 174	-61 528
89	ESAT SOCIAL SENS	-56 946	6 436
89	SAMSAH SENS CG	4 132	9 169
89	SAMSAH SENS ARS	85 304	96 527
92	ESAT SOCIAL ANTONY	18 997	-44 568
92	ESAT SOCIAL LEVALLOIS	92 179	118 686
92	SAVS VANVES		8 013
92	SAVS LEVALLOIS		-9 769
92	FOYER HEBERGEMENT ANTONY		96 113
95	SAS TAVERNY	-14 185	-15 320
95	FOYER TAVERNY	133 518	68 930
95	ESAT SOCIAL TAVERNY	-54 440	30 428
S/Total Vie Sociale		901 688	1 005 692

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2015	RÉSULTATS 2016
GRANDE DÉPENDANCE			
02	MAS CHÂTEAU-THIERRY	184 800	102 598
10	FOYER DE VIE ROMILLY	28 374	- 384 947
10	FAM HEBERGEMENT ROMILLY	-52 420	- 29 027
10	FAM SOINS ROMILLY	-5 373	10 190
27	FOYER OCCUPATIONNEL GISORS	-60 547	- 28 011
32	FOYER DE VIE ST-MONT	-23 361	43 147
37	FOYER DE VIE DE LOCHES	-86 074	42 859
52	FOYER DE VIE BREUVANNES	92 873	153 156
60	FAM HEBERGEMENT BAILLEUL SUR THERAINS	124 238	141 750
60	FAM SOINS BAILLEUL SUR THERAINS	153 021	138 613
63	FAM HEBERGEMENT PIONSAT	39 163	46 198
63	FAM SOINS PIONSAT	-50 045	180
63	CMPR PIONSAT	169 068	8 562
64	EHPAD MORLAAS (DEPENDANCE)	45 854	29 158
64	EHPAD MORLAAS (HEBERGEMENT)	15 842	- 71 013
64	EHPAD MORLAAS (SOINS)	-179 644	- 267 749
69	FOYER DE VIE LE PRE VERT	-66 619	53 467
69	FAM HEBERGEMENT LE PRE VERT	37 517	73 858
69	FAM SOINS LE PRE VERT	-4 340	- 3 744
69	FOYER DE VIE - BELLEVILLE	27 728	131 013
75	FAM HEBERGEMENT BATIGNOLLES	-429 025	96 669
75	FAM SOINS BATIGNOLLES	-2 554	- 147 916
81	FOYER OCCUPATIONNEL BRACONNAC	7 188	89 776
81	FAM SOINS LACAUNE	48 332	3 093
81	FAM HEBERGEMENT LACAUNE	148 230	136 980
81	FOT LACAUNE	34 786	39 919
81	FAM HEBERGEMENT LAVAU		8 563
81	FAM SOINS LAVAU		- 22 681
81	FOYER DE VIE LAVAU		64 455
81	MAS LAVAU		8 125
84	FAM HEBERGEMENT AUBIGNAN	87 375	116 227
84	FAM SOINS AUBIGNAN	7 915	10 497
S/Total Grande dépendance		292 302	593 964
TOTAL ÉTABLISSEMENTS		6 596 487	4 801 799

B.2.2. Détail des résultats des autres structures

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2015	RÉSULTATS 2016
75	SCI MENU COURT	214 609	236 891
75	SCI SAINT LEU	- 18 410	- 17 450
66/81	STRUCTURES DIVERSES	71	5 885
75	SIÈGE FÉDÉRAL	-530 233	305 783
TOTAL AUTRES STRUCTURES		- 333 963	531 110
RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION		35 192	- 67 513
RÉSULTAT CONSOLIDÉ		6 297 716	5 265 395



B.3. Annexes

B.3.1. Faits significatifs de l'exercice et autres informations

Les événements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2016 sont les suivants :

1. Modification du périmètre de consolidation 2016

Les établissements suivants ont été intégrés ou supprimés du périmètre de consolidation depuis le 1er janvier 2016 :

Département de l'Ain (01) :

Le Conseil d'administration, réuni le 3 décembre 2016, a décidé la clôture du dossier comptable de l'EA de Ferney Voltaire qui ne présentait plus d'activité depuis juin 2008. Cette opération s'est traduite par une diminution des fonds propres du siège de 708k€, correspondant aux déficits antérieurs cumulés de l'EA, mais elle reste neutre au niveau des comptes consolidés.

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

Le Service Loisirs et Vacances Adaptés de Marseille est intégré à compter du 01/06/2016, dans le cadre de la convention de reprise conclue avec l'APAJH des Bouches-du-Rhône.

Département du Tarn (81) :

Intégration des établissements du complexe Jacques Besse de Lavour, gérés précédemment par la Jeunesse au Plein Air, en date du 1er mars 2016, conformément aux arrêtés de transfert de gestion pris par les autorités de tarification :

- Pôle vie sociale : 1 ESAT (section sociale), 1 FH, 1 SAIS et 1 SAVS,

- Pôle grande dépendance : 1 MAS, 1 FV et 1 FAM (sections Soins et Hébergement),

- Pôle vie professionnelle : 1 ESAT (section commerciale).

Département des Hauts-de-Seine (92) :

Reprise en gestion nationale des établissements gérés par l'APAJH des Hauts-de-Seine, intervenue en date du 20 juin 2016, suite au transfert des agréments décidé par le Conseil Départemental : Foyer d'Hébergement d'Antony, SAVS de Vanves et SAVS de Levallois.

L'intégration des établissements de Lavour et des Hauts-de-Seine représentent un impact au niveau des fonds propres associatifs respectivement de + 8 727k€ et - 173k€.

2. Établissements de Corrèze

Suite à la décision de transfert de l'agrément de gestion de l'ESAT de Corrèze, prise par l'Agence Régionale de Santé en date du 12 avril 2016, les éléments financiers concernant cet établissement correspondent uniquement à l'activité sur la période du 1er janvier au 12 avril 2016, ainsi qu'aux éléments relatifs au patrimoine (dotations aux amortissements) et aux charges liées aux salariés représentants du personnel, sur l'exercice complet.

La Fédération des APAJH a décidé de faire appel de cette décision.

3. Renégociation de la dette financière

La Fédération des APAJH a procédé à une opération de renégociation d'une partie de

sa dette financière, en procédant au rachat par la Société Générale d'emprunts souscrits auprès de la BNP et de la BMF et à des renégociations de taux auprès de la Banque Populaire et de la BNP, afin de bénéficier des taux d'intérêts historiquement bas.

Les économies de charges d'intérêt générées par cette opération sont estimées à 2 664 k€ sur la durée restante des emprunts. Quant aux frais engagés dans le cadre de cette renégociation, ils s'élèvent à 242 k€ et font l'objet d'un étalement au compte de charges à répartir.

4. Publication dans les comptes financiers des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

En application de l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 Mai 2006, relatif au volontariat, il est porté à votre connaissance les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Compte-tenu de l'organisation de notre association, les trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles sont le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Général.

Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, il n'y a donc pas de rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants de l'association.

Nous portons également à votre connaissance le montant global des rémunérations normales et avantages en nature des trois personnes ayant perçu les plus haute rémunérations au cours de l'exercice 2016. Ce montant s'élève à 428k€ bruts annuels.

5. Honoraires du commissaire aux comptes

En application de l'article R123-196 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés en charge au titre de l'exercice 2016 qui se sont élevés à 162 368 € TTC.

B.3.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du règlement 99-01 du C.R.C relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'Associations,
- Du règlement 2002-10 du C.R.C relatif aux amortissements et dépréciations.
- Du règlement 2004-16 du C.R.C relatif à leur évaluation et comptabilisation.
- De l'avis 2007-05 du C.N.C relatif aux règles comptables applicables aux établissements et associations du secteur médico-social privé.

Principales conséquences de l'avis 2007-05 du C.N.C :

Dans les comptes administratifs :

Conformément à l'avis 2007-05, les établissements de la Fédération des APAJH ont appliqué la norme comptable M22 pour l'élaboration de leurs comptes administratifs.

L'application de cet avis implique la comptabilisation dans les établissements de toutes les écritures de provisions indépendam-

ment de leur financement par le tarificateur. Les principaux postes concernés sont :

- les amortissements relatifs aux immobilisations traitées selon la règle des composants,
- les provisions pour congés à payer,
- les provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Dans les comptes consolidés :

L'application de la norme comptable M22 dès 2009 dans les comptes administratifs a contribué à rapprocher les règles de la comptabilité « médico-sociale » des règles comptables communément appliquées, ce qui a eu pour conséquence de supprimer les principaux écarts entre les comptes administratifs et les comptes consolidés et de simplifier ainsi le processus de clôture des comptes consolidés.

Toutefois, il est à signaler que des écarts persistent à la clôture de l'exercice 2016. Au 31 décembre 2016, l'impact de ces distorsions représente une charge de 68k€.

Cette somme est principalement constituée des éléments suivants :

- La dépréciation de la valeur nette comptable du bâtiment actuel du CMPR de Pion-sat, pour laquelle il convient de constater une diminution échelonnée sur la période restant à courir avant le déménagement prévu en 2017, ce qui représente une dotation de 161k€ en 2016.
- L'opération de reprise des établissements du complexe Jacques Besse de Lavaur qui a fait l'objet d'un apport partiel d'actifs et d'une vente immobilière, signés en date du 9 décembre 2016, pour un coût total de 6 625k€. Ce montant est comptabilisé en acquisition d'immobilisations sur l'exercice 2016.

Un amortissement est pratiqué, sur la base de l'approche par composants, soit une dotation de 16k€ en 2016 et de 248k€ sur une année pleine à compter de 2017.

Les méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à savoir, prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des immobilisations au sens de la réglementation sont désormais inscrits en immobilisations lorsqu'ils répondent à la définition d'un actif.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale d'un bien est inférieure à sa valeur nette comptable.

b. Amortissements

Pour l'ensemble des immobilisations de la Fédération des APAJH, la règle des composants s'applique dans les comptes des établissements en gestion nationale.

Concernant les biens immeubles, la Fédération des APAJH a retenu les durées d'amortissements suivantes :

Composants	Durée
Gros œuvre	40
Étanchéité, toiture	20
Façade	30
Ascenseur	25
Électricité, Gaz, Chauffage	25
Groupe électrogène	30
Climatisation, désenfumage	20
Câblages techniques	15
Plomberie, canalisations	25
Protection incendie	20
Autres installations techniques	10
Finitions, second œuvre, abords...	10
Autres	10

c. Indemnités de Départ à la Retraite (IDR)

Les modalités de détermination de la provision d'Indemnité de Départ à la Retraite (IDR) ont été établies par un organisme spécialisé qui a réévalué la provision à constituer au 31 décembre 2016 à partir des données salariales 2016.

Les hypothèses retenues sont identiques à celles de l'année précédente :

- Age du départ à la retraite : 65 ans
- Départ à la retraite : À l'initiative du salarié
- Taux de croissance des salaires : 1,5%
- Taux d'actualisation : 3,5%
- Taux de turn-over : Données INSEE
- Taux de décès : Table TF 00/02
- Taux de charges sociales : 50%

Au 31 décembre 2016, le passif social s'élève à 10 302 408 €.

d. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

e. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur à l'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

f. Disponibilités et concours bancaires

Les positions des comptes dont les banques gestionnaires font l'objet d'une convention de fusion de comptes avec la Fédération des APAJH sont appréhendées de manière globale.

Ainsi, pour un même compte d'un même établissement financier, au lieu d'indiquer le montant des sous comptes débiteurs à l'actif en disponibilités et le montant des sous comptes créditeurs au passif en concours bancaires, seule la position nette du compte est mentionnée (addition des soldes crédi-

teurs et des soldes débiteurs et comptabilisation à l'actif si le solde est débiteur et au passif si le solde est créditeur).

g. Litiges

Dans le cadre de ses activités normales, la Fédération des APAJH est impliquée dans diverses procédures judiciaires (litiges prud'homaux notamment).

La Fédération des APAJH constitue une provision chaque fois qu'elle a une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources pour la Fédération des APAJH.

La provision pour litiges représente un montant total de 544k€ en 2016, contre 593k€ en 2015.

B.3.3. Autres informations et commentaires

a. Valeurs mobilières de placement :

La valeur liquidative des placements financiers à la date de clôture est supérieure à la valeur d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'est constituée.

Les produits financiers issus des SICAV sont évalués selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

b. Charges et Produits constatés d'avance :

Les charges constatées d'avance qui s'élèvent à **589k€** et les produits constatés d'avance d'un montant de **149k€** concernent les activités d'exploitation.

c. Charges à payer :

Les charges à payer se décomposent principalement de la manière suivante :

■ Intérêts courus sur emprunts : **516k€**

■ Usagers – Avoirs à établir : **15k€**

■ Fournisseurs – Factures non parvenues : **1153k€**

■ Personnel charges à payer : **7 341k€**

■ Organismes sociaux : **3 699k€**

■ Etat – Charges à payer : **32k€**

■ Autres charges à payer : **120k€**

d. Produits à recevoir :

Les produits à recevoir se décomposent principalement comme suit :

- Intérêts courus à recevoir : **818 K€**
- Clients : Produits non encore facturés : **1 962 K€**
- Personnel et organismes sociaux : **182 K€**
- Etat – Produits à recevoir : **4 K€**
- Autres produits à recevoir : **1 373 K€**

e. Transferts de charges :

Les transferts de charges d'exploitation s'élèvent à **1 854 K€** et comprennent principalement les transferts de charges de personnel pour **1 276 K€**.

Les transferts de charges financières s'élèvent à **383 k€** et concernent essentiellement le transfert des frais de renégociation de la dette financière au compte de charges à répartir.

B.3.4. Notes sur le bilan (en €)

B.3.4.1. Mouvement de l'actif immobilisé

RUBRIQUE	Valeur début exercice	Augmentations de Périmètre	Acquisitions	Cessions	Virement de poste à poste	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles						
FRAIS D'ETABLISSEMENT	64 363					64 363
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	979 602	159 350	275 214	10 627	371 915	1 775 454
IMMO. INCORPORELLES EN COURS	147 767		3 684		- 147 767	3 684
TOTAL	1 191 732	159 350	278 898	10 627	224 148	1 843 501
Immobilisations corporelles						
TERRAINS	2 827 317	234 501		17 273		3 044 544
AGENCEMENTS TERRAINS	1 072 513		21 544	5 892		1 088 166
BATIMENTS	106 739 067	10 688 520	7 508 857	353 246	630 663	125 213 860
AGENCEMENTS BATIMENTS	29 431 111	7 239 929	1 163 185	355 705	145 089	37 623 609
MATERIEL ET OUTILLAGE	20 253 533	2 366 538	761 806	1 490 440	74 626	21 966 063
AGENCEMENTS	11 746 950	1 687 681	194 462	259 530	17 826	13 387 387
MATERIEL DE TRANSPORT	9 832 065	835 184	725 797	431 428	22 000	10 983 619
MATERIEL DE BUREAU	4 363 758	437 806	209 023	337 454	9 346	4 682 479
MOBILIER	5 367 084	304 571	236 762	179 065		5 729 352
AUTRES IMMO CORPORELLES	1 040 273	278 752	14 772	23 294		1 310 503
IMMO SUR TAXE D'APPRENTISSAGE	4 771					4 771
IMMOBILISATIONS EN COURS	6 942 319	867 866	9 226 366		-1 101 697	15 934 853
AVANCES ET ACOMPTES	965 211	90 434	955			1 056 600
TOTAL	200 585 972	25 031 780	20 063 528	3 453 327	- 202 148	242 025 805
Immobilisations financières						
PARTICIPATIONS	222 524	36 550		27 478		231 596
PRETS	90 581			400		90 181
AUTRES IMMO. FINANCIERES	13 727 836	110 568	356 390	30 088		14 164 707
TOTAL	14 040 941	147 118	356 390	57 965		14 486 484
TOTAUX	215 818 644	25 338 249	20 698 816	3 521 919	22 000	258 355 790

B.3.4. Notes sur le bilan (en €)

B.3.4.2. Mouvement des amortissements et dépréciation des actifs

RUBRIQUE	Amortissements début d'exercice	Augmentations de Périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Amortissements fin d'exercice
Amortissements						
Immobilisations incorporelles						
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	30 292		11 971			42 263
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	741 038	135 777	256 943	10 627		1 123 131
TOTAL	771 330	135 777	268 914	10 627		1 165 394
Immobilisations corporelles						
TERRAINS						
AGENCEMENTS TERRAINS	691 269		48 863	5 892		734 240
BATIMENTS	38 949 664	5 338 686	3 997 640	351 502	- 82	47 934 406
AGENCEMENTS BATIMENTS	16 371 496	4 481 571	1 762 326	346 785	8 678	22 277 287
MATERIEL ET OUTILLAGE	16 663 969	1 928 682	1 218 758	1 477 577	- 7 928	18 325 904
AGENCEMENTS	6 586 009	1 632 771	734 302	259 628	305	8 693 759
MATERIEL DE TRANSPORT	7 364 506	723 710	915 391	390 822	22 000	8 634 786
MATERIEL DE BUREAU	3 198 343	401 931	567 124	336 780		3 830 618
MOBILIER	4 019 225	251 786	377 323	178 250		4 470 083
AUTRES IMMO CORPORELLES	812 843	614	21 964	4 377	- 972	830 071
IMMO SURTAXE D'APPRENTISSAGE	112 329		5 351			117 679
IMMO SUR SUBVENTION	215 563	278 138	7 761	18 917		482 546
TOTAL	94 985 216	15 037 889	9 656 801	3 370 528	22 000	116 331 378
Dépréciation des actifs						
Immobilisations incorporelles						
FONDS DE COMMERCE	60 980					60 980
TOTAL	60 980					60 980
Immobilisations corporelles						
AGENCEMENTS BATIMENTS	145 794		54 350	353		199 792
IMMOBILISATIONS EN COURS	972 655		120 990			1 093 645
TOTAL	1 118 450		175 340	353		1 293 437
Immobilisations financières						
PARTICIPATIONS	1 473					1 473
PRETS	5 181		85 000			90 181
AUTRES IMMO. FINANCIERES	3 614					3 614
TOTAL	10 268		85 000			95 268
TOTAUX	96 946 243	15 173 666	10 186 055	3 381 508	22 000	118 946 456

B.3.4. Notes sur le bilan (en €)

B.3.4.3. États des créances et des dettes

CRÉANCES	MONTANT NET	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF	
		A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	230 123		230 123
Prêts ⁽¹⁾			
Autres immobilisations financières	14 161 093		14 161 093
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Redevables et comptes rattachés	20 291 069	20 291 069	
Autres créances	5 248 049	5 248 049	
Charges constatées d'avance	589 467	589 467	
TOTAL	40 519 802	26 128 585	14 391 216

(1) Montant :

- Prêts accordés en cours d'exercice
- Entrée de périmètre
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

DETTES	MONTANT NET	DEGRÉ D'EXIGIBILITÉ DU PASSIF		
		1 AN AU PLUS	1 ANS A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes établissements de crédits ⁽¹⁾	76 126 255	5 773 189	17 548 377	52 804 690
Emprunts et dettes financières divers ⁽¹⁾	297 608	33 083	82 082	182 442
Fournisseurs et comptes rattachés	6 564 953	6 564 953		
Dettes fiscales et sociales	21 161 757	21 161 757		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	771 406	771 406		
Autres dettes	837 239	837 239		
Produits constatés d'avance	148 712	148 712		
TOTAL	105 907 930	35 290 341	17 630 459	52 987 132

(1) Montant :

- Emprunts souscrits en 2016
- Entrée de périmètre
- Remboursements de l'exercice
- Concours bancaires

B.3.4. Notes sur le bilan (en €)

B.3.4.4. État des subventions d'investissements et des dons et legs

NATURE	Montant en début d'exercice	Augmentations de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Dons et legs	1 450 860	762	4 443	75		1 455 991
Subventions d'investissement non renouvelables	8 945 973	1 669 238	213			10 615 424
Subventions d'équipement	6 876 052	450 169	3 540	494 236		6 835 525

B.3.4.5. Mouvements des provisions et des fonds dédiés

RUBRIQUE	Montant en début d'exercice	Augmentations de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées						
COUVERTURE DU BFR	1 908 577	418 947				2 327 525
RESERVE DE TRESORERIE						
AUTRES PROV. REGLEMENTEES & AMORT. DEROG.	14 685 840	1 407 852	757 371	810 159		16 040 904
DIFF. SUR REAL. D'ELTS. D'ACTIF	1 632 209	210 930	1 119	1 365		1 842 893
TOTAL	18 226 626	2 037 729	758 490	811 524		20 211 321
Provisions pour risques et charges						
PROVISIONS POUR LITIGES	593 392	125 288	297 000	471 480		544 200
PROV. POUR CHARGES FISCALES	582 918		105 532	6 906		681 544
AUTRES PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	337 720	756	161 260	341 082		158 654
PROVISIONS POUR DEPART EN RETRAITE	8 927 551	1 459 717	611 393	696 253		10 302 408
TOTAL	10 441 580	1 585 762	1 175 185	1 515 720		11 686 806
Fonds dédiés	920 811		100 000	80 763		940 048
Provisions pour dépréciation						
STOCKS ET EN COURS			536			536
CREANCES	2 548 538		433 387	237 769		2 744 157
TOTAL	2 548 538		433 923	237 769		2 744 693
TOTAUX	32 137 555	3 623 491	2 467 598	2 645 776		35 582 868

Les fonds dédiés enregistrent principalement des fonds dédiés R.T.T., en attente de l'accord des autorités de tarification en vue de leur réaffectation à d'autres projets, ainsi qu'une dotation de 100k€ reçue du Fonds d'Intervention Régional pour la création d'une plateforme de coordination de soins au CAMSP de Décines.

B.3.4. Notes sur le bilan (en €)

B.3.4.6. Tableau de variation des fonds associatifs

	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	
Report à nouveau au 01/01/16			76 537 135
Variation du périmètre de consolidation	8 553 811		8 553 811
Subventions d'investissement non renouvelables et dons et legs	4 656	75	4 581
Subventions d'investissement virées au résultat	3 540	494 236	- 490 697
Apports avec droit de reprise		6 000	- 6 000
Résultat comptable 2016	5 265 395		5 265 395
Provisions pour réserves de trésorerie (BFR) nouvelles			
Provisions pour renouvellement des immobilisations	278 657	293 805	- 15 148
Provisions pour amortissements dérogatoires	79 890	149 846	- 69 956
Provisions pour différence sur réalisation d'actifs	24 216	1 365	22 851
Provisions réglementées (Crédits non reconductibles)	265 607	179 886	85 721
Autres provisions réglementées	110 120	186 622	- 76 502
TOTAUX	14 585 891	1 311 835	13 274 056
SOLDE AU 31/12/16			89 811 191

B.3.4.7. État des réserves

NATURE	MONTANT AU 31/12/2016
Réserves des structures en gestion propre	23 148 565
Réserves des structures en gestion contrôlée	35 214 140
Excédents affectés à l'investissement	20 905 423
Excédents affectés à la couverture du BFR	4 670 139
Réserves de compensation	7 928 693
Excédents affectés à la couverture des amortissements	1 631 112
Autres réserves	78 773
TOTAL	58 362 706

B.3.5. Notes sur le compte de résultat (en €)

B.3.5.1. Tableau explicatif du résultat de l'exercice

NATURE DU RÉSULTAT	RÉSULTATS NETS (soldes)	DÉFICIT	EXCEDENT
Résultat activités encadrées (structures sociales)	1 849 338	- 3 302 364	5 151 702
Résultat gestion propre (structures commerciales)	2 952 461	- 537 410	3 489 870
Résultat Siège	305 783		305 783
Résultats des établissements et du siège	5 107 582		
Résultats SCI et autres structures	225 326		
Retraitements de consolidation	- 67 513		
RÉSULTAT CONSOLIDÉ	5 265 395		

NATURE DES ACTIVITÉS	MONTANT
PRODUITS DE TARIFICATION GESTION CONTRÔLÉE	141 655 697
CHIFFRE D'AFFAIRES	35 450 225
TOTAL	177 105 923

B.3.6. Tableau de répartition de l'effectif moyen

Contrats	Effectif moyen en ETP 2015 Inscrits	Effectif moyen en ETP 2016 Inscrits
Contrats à Durée Indéterminée	1 987	2 259
Contrats à Durée Déterminée	218	287
Travailleurs en situation de handicap	1 957	2 000
Détachés des Ministères	28	22
Contrats d'aide à l'emploi	47	59
Contrats de Qualification	29	21
TOTAL	4 266	4 648

Contrats	Effectif moyen en ETP 2015 Non Inscrits	Effectif moyen en ETP 2016 Non Inscrits
Résidents	877	1 026
Main d'œuvre extérieure		2
Travailleurs en situation de handicap stagiaires	2	1
Stagiaires des Écoles	14	15
TOTAL	893	1 044

B.3.7. Autres informations

B.3.7.1. Engagements financiers

• Cautions et nantissements

a) Caution Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations – CMPR de Pionsat	6 050 701 €
b) Caution affranchissement - Entreprise adaptée de Levallois	15 244 €
c) Caution URSSAF de l'Aisne	15 148 €
d) Garantie Atout France – Service Accompagnements Loisirs	sans plafond
e) Compte à terme nanti pour garantie d'emprunts auprès de la Banque Populaire Rives de Paris	418 252 €

B.3.7.2. Dettes garanties par les collectivités territoriales

a) Dexia CL et SFIL	14 892 214 €
b) Caisse des dépôts et Consignations	12 246 426 €
c) Société Générale	968 475 €
d) Des matériels et locaux sont mis à disposition à titre gratuit par les donneurs d'ordre, dans certains établissements	

B.3.7.3. Engagements pris en matière de crédit-bail (en €)

	Valeurs d'origine des biens	Valeurs de rachat des biens	REDEVANCES		RESTANT DÛ A LA CLOTURE DE L'EXERCICE			
			Antérieures	de l'année	Total	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans
MOBILIER	592 291	14 784	514 405	77 126	171 593	51 644	104 299	15 650
IMMOBILIER	649 245	1	524 391	43 284	169 214	43 284	125 930	
TOTAL	1 241 536	14 785	1 038 796	120 410	340 807	94 928	230 229	15 650

IMMOBILIER	COUT D'ENTRÉE	AMORTISSEMENT		VALEUR NETTE
		EXERCICE	CUMULE	
CONSTRUCTION EA BOLOGNE	649 245	29 033	439 815	209 430



B.4. Tableau de financement (en K€)

	31/12/2016	31/12/2015
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	5 265	6 298
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Amortissements et provisions nettes des reprises	10 027	8 503
- Transferts de charges au compte de charges à répartir	- 242	
- Plus ou moins value de cession	- 126	- 116
- Reprise de subvention d'investissement	- 494	- 516
Capacité d'Autofinancement	14 429	14 168
Variation des actifs circulants	- 1 487	2 332
Variation des passifs court terme	310	1 346
Variation du besoin en fonds de roulement	- 1 176	3 678
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation (A) :	15 606	10 490
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement provenant d'acquisitions d'immobilisations	- 20 841	- 11 304
Encaissement résultant de cessions d'immobilisations	267	245
Entrée de périmètre	4 518	2 453
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B) :	- 16 056	- 8 607
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues en fonds associatifs	12	451
Remboursement apport avec droit de reprise	- 6	
Émission d'emprunts	14 130	8 920
Remboursement d'emprunts	- 8 806	- 4 335
Trésorerie provenant des opérations de financement (C) :	5 330	5 036
Variation de trésorerie (A + B + C)	4 880	6 919
Trésorerie en début d'exercice (D)	36 508	29 589
Trésorerie en fin d'exercice (A + B + C + D)	41 388	36 508



B.5. Rapport du commissaire aux comptes



FEDERATION DES APAJH

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES

A.P.A.J.H.
Association Loi 1901
Reconnue d'utilité publique par décret du 13 mai 1974
Tour Maine Montparnasse
33 Avenue du Maine
Boîte aux lettres n° 35
75755 PARIS Cedex 15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

fm



Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Fédération des APAJH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 Mai 2017. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Modification du périmètre de consolidation 2016 » de l'annexe relative à l'incidence sur les fonds associatifs des variations de périmètre de l'exercice.

fm



2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié par sondage la conformité des produits de tarification comptabilisés avec les décisions d'attribution des organismes financeurs.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner par sondage les modalités définitives d'arrêtés des résultats sous contrôle des tiers financeurs, conditionnés à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements de l'association. Nos travaux nous ont permis de nous assurer que les résultats précédents définitivement arrêtés sont conformes aux décisions des autorités de tarification et de contrôle.
- Le paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les méthodes d'évaluation des créances. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié par sondage le caractère recouvrable des sommes inscrites au poste « Créances ».
- Le paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les méthodes d'évaluation des immobilisations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié par sondage le caractère activable des sommes inscrites au poste « Immobilisations corporelles en cours ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

fn



3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Etienne, le 12 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes


EXCO Loire

Fabrice RABÉRIN

Membre de la Compagnie régionale de Lyon





Fédération des APAJH
au service de la personne en situation de handicap